



Le Maire

Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Paris, le 19.10.2021

Lettre aux parents d'élèves du groupe scolaire Renaudes-Laugier-Fourcroy

Chers parents,

Comme vous le savez, à ma demande, une réunion d'information relative à la situation du bâtiment annexe du groupe scolaire Renaudes-Laugier-Fourcroy s'est tenue le vendredi 8 octobre dernier en présence de :

- Monsieur Eric Laurier, directeur adjoint de la Direction des Affaires Scolaires de la ville de Paris (DASCO),
- Monsieur Philippe Cauvin directeur de la Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture et ses équipes (DCPA),
- Madame Ghania Falhoun, Directrice de la Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance (CASPE) 16/17,
- Madame Sylvie Dauriat, Directrice de la Caisse des Écoles (CDE) du 17^{ème},
- Madame Alice Tercé, directrice de cabinet de Monsieur Jacques Baudrier, Adjoint à la maire de Paris en charge entre autre de la construction publique et du suivi des chantiers,
- Monsieur Laurent Martinon directeur du Laboratoire Amiante Fibres et Particules (LAFP) de la ville de Paris,
- Madame Géraldine Rouah-Zangrilli, adjointe au maire en charge de l'éducation et des relations avec l'enseignement supérieur,
- Madame Sonia Hazarabedian, conseillère déléguée en charge de la restauration scolaire et moi-même.

Je souhaite remercier par ailleurs les nombreux parents ainsi que les différentes directions, enseignants et agents des trois écoles du groupe scolaire qui ont pu se rendre disponibles et avec qui j'ai pu échanger.

L'ensemble des documents relatifs à ce dossier est disponible sur le site de la mairie du 17^e : <https://mairie17.paris.fr/pages/situation-du-groupe-scolaire-fourcroy-laugier-renaudes-19533>

Ainsi vous découvrirez que les résultats des analyses menées dans l'ensemble du bâtiment du groupe scolaire suite à des prélèvements du 27 septembre par les équipes du laboratoire Amiante Fibres et Particules se montrent rassurants, la présence de fibres amiante dans l'air au sein de l'annexe étant nulle. **Les enfants et le personnel de l'école n'ont donc pas été exposés à l'amiante.**

Depuis mardi 12 octobre 2021, des travaux sont entrepris dans les parties condamnées de l'annexe pour procéder à la réparation des fuites, la protection des sous-faces de planchers/plafonds des niveaux R+2 et RC et le recouvrement des dalles de sol du R+1. Des analyses seront reconduites par précaution afin de s'assurer que le taux de fibre d'amiante dans l'air reste nul. Si les résultats restent positifs, les parties de l'école fermées rouvriront dès le retour des vacances le lundi 8 novembre 2021 (salles de classes et réfectoires).

D'ici là, les conditions d'accueil des enfants resteront dégradées jusqu'aux vacances scolaires d'automne. Cela concerne notamment la restauration scolaire, qui va rester dans le même format que celui mis en place actuellement. Je suis conscient que cette situation de « pique-nique » n'est pas satisfaisante mais les équipes de la Caisse des Écoles font le maximum pour adapter au mieux la diversité des déjeuners servis tout en restant dans une réglementation contraignante.

Par ailleurs, en tant que Président de la Caisse des Écoles du 17^e, **j'ai décidé de la gratuité des repas pour l'ensemble des enfants du groupe scolaire Renaudes-Laugier-Fourcroy** entre le 24 septembre et le 22 octobre. Aucune démarche n'aura à être effectuée par les familles.

Je vous présente le calendrier de rénovations prévues à court terme et à long terme dans l'annexe du groupe scolaire Renaudes-Laugier-Fourcroy :

À court terme :

- Nouvelles mesures d'empoussièrement suite aux travaux seront réalisés la semaine du 18 octobre 2021.
- Les résultats sont attendus pendant les congés d'automne.
- **Objectif : Réouverture de l'annexe et reprise de la restauration scolaire dès le 8 novembre.**

À long terme :

Calendrier prévisionnel des travaux de rénovation :

- Lancement marché de maîtrise d'œuvre : janvier 2022 – désignation mai 2022
- Études de maîtrise d'œuvre : juin 2022 à juin 2023
- Lancement marché de travaux : juin 2023 – attribution : 1er trimestre 2024
- Été 2024 : désamiantage du 3^e et 4^e étage
- Année scolaire 2024/2025 : travaux de réaménagement du 3^e et 4^e étage
- Été 2025 : désamiantage du RDC, 1^{er} et 2^e étage
- Année scolaire 2025/2026 : travaux de réaménagement RDC, 1^{er} et 2^e étage

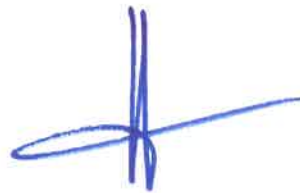
⇒ **Réouverture complète de l'annexe à la rentrée 2026**

La Maire de Paris a accordé 2 millions d'euros dans le cadre du Plan d'Investissement de Mandature (PIM) pour ces travaux de rénovation. Vous pouvez compter sur ma vigilance quant aux éventuels besoins de crédits supplémentaire afin de réaliser ce projet.

Je reste, avec mon adjointe, Géraldine Rouah-Zangrilli, en charge de l'éducation et des relations avec l'enseignement supérieur et Sonia Hazarabedian, conseillère déléguée en charge de la restauration scolaire, ainsi que l'ensemble de mon équipe municipale et services concernés, à votre entière disposition afin de répondre au mieux à vos questions et interrogations.

Veillez agréer, chers parents, mes salutations les plus sincères.

Salutations sincères,



Geoffroy BOULARD